



## LA LEVÉE DE FONDS

# Réseaux mobiles : E-Blink veut enlever les câbles des stations relais

*Date de création : 2005*

*PDG : Alain Rolland*

*Effectif : 21 personnes*

*Montant levé : 5 millions d'euros*

*Chiffre d'affaires : NC*

*Internet : <http://www.e-blink.fr>*

Après avoir levé 3,2 millions d'euros auprès de I-Source et Alven Capital, E-Blink réunit un deuxième tour de table. Ses deux premiers investisseurs sont rejoints par 360 Capital Partners, pour un montant total de 5 millions d'euros. Si la jeune société, créée fin 2005, a levé au total 8,2 millions d'euros, c'est que sa technologie offre une alternative intéressante en matière de déploiement des infrastructures de téléphonie mobile. Aujourd'hui, sur les stations de base, la transmission entre l'antenne, évidemment située en hauteur, et le point bas où sont installés les équipements de raccordement au réseau de l'opérateur s'effectuent par des câbles coaxiaux ou optiques. La solution développée en interne

par E-Blink utilise pour sa part une transmission sans fil. « Le fait de ne pas avoir à poser de câble sur les bâtiments va permettre de trouver de nouveaux sites en France – on pense par exemple aux églises. Cela pourrait aussi permettre d'accélérer le déploiement dans le monde, où l'on compte déjà 2,5 millions de stations relais », assure Alain Rolland, cofondateur et PDG de la société.

Les inquiétudes relatives à l'inocuité des transmissions radio ne risquent-elles pas de freiner le déploiement de cette technologie ? Disponible pour les fréquences 2G et 3G, la technologie n'utilise qu'une faible puissance d'émission, insiste Alain Rolland, « qui n'est pas plus élevée que celle de la "box" d'un particulier ». L'argent levé devrait permettre de poursuivre les efforts commerciaux et la R&D. « Notre objectif est d'intégrer notre technologie dans les équipements des fournisseurs d'infrastructures », précise Alain Rolland.

F. N.